



Réunions d'animation du réseau Culture Nature : compte rendu

Compte rendu des réunions d'animation du réseau Culture nature qui se sont tenues le :

- 6 décembre 2013 à Vers (46)
- 10 décembre 2013 à St Vite (47)
- 12 décembre 2013 à Ste Eulalie d'Olt (12)
- 13 décembre 2013 à St Parthem (12)

Ces réunions étaient à destination des prestataires membres du réseau Culture Nature (hôtels, restaurants, propriétaires de gîtes, de meublés, de chambres d'hôtes, prestataires d'activités nature...), et des partenaires volontaires (Comités Départementaux de Tourisme, Offices de tourisme, Comité Départementaux de sport, Fédérations, Collectivités...). Au total 204 courriers d'invitation ont été envoyés aux personnes ayant participé aux réunions en 2011 /2012 et/ou qui avaient signalé leur intérêt pour la démarche Culture Nature. 76 personnes sont venues aux réunions ou se sont excusées.

La liste (coordonnées) des personnes présentes aux 4 réunions, et donc membres à ce jour du réseau Culture Nature, est jointe à ce compte rendu, ainsi que le power point présenté en séance. La présentation de la Fédération de pêche de l'Aveyron est aussi associée à cet envoi.

Rappel : l'Entente Interdépartementale de la Vallée du Lot

L'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot est un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) regroupant cinq départements traversés par la rivière Lot : la Lozère, le Cantal, l'Aveyron, le Lot et le Lot-et-Garonne. Son territoire couvre 11 500km², 590 communes, 5 départements, et 4 régions (Languedoc Roussillon, Auvergne, Midi Pyrénées et Aquitaine).

Un EPTB est un Etablissement public français de coopération des collectivités territoriales (régions, départements, communes et leurs différents types de groupement).

Il intervient pour l'aménagement et la gestion des fleuves et des grandes rivières dans le cadre géographique d'un bassin ou d'un sous-bassin hydrographique en l'occurrence ici le bassin du LOT

Un EPTB dispose des compétences nécessaires pour agir dans trois domaines:

- l'hydraulique avec des interventions concernant la gestion des étiages, la gestion équilibrée de la ressource en eau, la prévention des inondations...
- L'environnement avec la préservation des écosystèmes aquatiques, la lutte contre les pollutions, la restauration de la qualité des eaux,
- Le développement local avec des opérations en faveur du patrimoine naturel et culturel du bassin.

Ses missions

Située à Cahors, l'Entente Lot gère les grands dossiers, notamment les programmes interrégionaux « Vallée du Lot », qui permettent de soutenir, avec des crédits spécifiques, les projets s'inscrivant dans la démarche globale de développement définie à l'échelle du bassin versant.



Elle gère également à l'échelle du bassin versant du Lot, les volets quantitatifs (gestion et prévention des inondations, soutien des étiages...) et qualitatifs (gestion de la qualité des eaux du Lot, création de profils de baignade, continuité écologique..) de la gestion de l'eau.

Une de ses particularités est de faire la promotion touristique du bassin du Lot (accueils presse, promotion de la vallée du Lot en Angleterre et en Belgique...). Ces actions sont menées en partenariat étroit avec les 5 Comités Départementaux du Tourisme concernés, et en concertation avec les 4 Comités Régionaux du Tourisme.

Quelques illustrations :

- Les programmes interrégionaux

Ils permettent par exemple de mettre en place des actions pour promouvoir le développement des activités nautiques (création d'infrastructures, équipements liés à la pratique de ces activités, conception de guides...). Ces actions ont permis de valoriser ces activités et les retombées économiques sont conséquentes. Le tourisme nautique est un des piliers du développement économique de la vallée du Lot. Il a contribué à changer l'image du territoire en le rendant plus attractif.

- La gestion qualitative de l'eau

La baignade est l'activité aquatique la plus pratiquée sur le bassin du Lot avec plus de 400 000 contacts /eau/an ! Des dizaines de sites sont surveillés sur le bassin du Lot. L'Entente Lot continue ses actions de valorisation en assurant par exemple la coordination et la réalisation de profils de baignade, préalables à l'ouverture de nouveaux sites.

- La gestion quantitative de l'eau : le soutien d'étiage

Chaque année des déstockages d'eau sont effectués par l'Entente Lot dans le cadre d'une convention signée avec EDF, et en étroite collaboration avec l'ensemble des usagers (commission mixte de soutien d'étiage). Le volume destocké provient généralement des lacs de barrage de Castelnau-Lassouts, de Sarrans, de Maury et parfois de Grandval. Ils permettent même lors de sécheresses sévères de sécuriser l'alimentation en eau potable et les activités économiques liées au multi usages de l'eau (alimentation en eau potable, irrigation, activités nautiques, industries,...), tout en maintenant le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Le rôle de l'Entente est aussi de garantir la prise en compte des intérêts économiques sur les lacs de barrage par :

- Le maintien, en partenariat, avec EDF d'un certain niveau d'eau dans les lacs pour permettre la pratique d'activités
- La proposition de l'arrêt des abaissements de certaines retenues en cas de situation délicate sur l'une d'elles
- L'obtention d'un arrêté interdépartemental sur les modalités de production des microcentrales hydroélectriques de l'aval. Ceci afin de limiter leurs impacts sur le transit des débits, et d'économiser l'eau des lacs de barrages.
- L'Entente travaille avec les Chambres d'Agriculture à une meilleure gestion des prélèvements agricoles en temps de crise



Les retombées économiques de cette opération sont évaluées à plusieurs millions d'euros par an.

- Promotion touristique

Les actions de communications : L'Entente organise depuis 5 ans un Marché de la Vallée du Lot à Bruxelles, qui rassemble autour des Comités Départementaux du Tourisme des départements de la Lozère, de l'Aveyron, du Cantal, du Lot et du Lot et Garonne, une trentaine d'exposants représentant toutes les facettes de la vallée (gastronomie, vins, artisanat, activités pleine nature...).

Cette manifestation qui rencontre un fort succès permet d'assurer la promotion de leur Vallée et de leurs produits. Outre les dégustations et vente de produits

Des accueils presse de journalistes Belges, Anglais (et Américains en 2013) sont organisés chaque année. La rédaction d'articles sur le bassin du Lot permet d'assurer une promotion à l'échelle internationale de notre territoire. Des dizaines d'articles sont publiés chaque année pour une contre-valeur équivalent a plus de 300 000€ environ (en 2012 par exemple) .

La Vallée du Lot Culture Nature : Ce concept vise à faire découvrir les patrimoines naturels et culturels sur un itinéraire fluvial à travers la pratique des sports nature et autres formes d'itinérance si elles sont respectueuses de l'environnement. L'objectif est d'aboutir à la construction d'un réseau d'acteurs (prestataires économiques, collectivités, habitants), rassemblés autour d'un véritable projet collectif de développement touristique centré sur la rivière, et créateur d'emplois non délocalisables.

La composition du Conseil d'Administration

L'Entente Lot est gérée par un Conseil d'Administration composé de 5 membres de chaque Conseil Général, soit un total de 25 membres. Ce conseil se réunit en moyenne 2 fois par an et délibèrent sur différentes thématiques : budget, études, perspectives de développement, actions à mettre en place et sur tout ce qui se rapporte au fonctionnement de l'Entente.

Ces conseils sont également l'occasion d'informer directement les élus et les autres acteurs conviés (variables selon l'ordre du jour : Agence de l'Eau, Edf, structures de gestion intégrées, services de l'Etat...) sur les actions en cours et les démarches engagées par l'Entente.

Le CA de l'Entente Lot est composé de :

- Le Président de l'Entente Lot : C'est un des 5 président des Conseils Généraux, en l'occurrence actuellement Mr Descoeur, Président du Conseil Général du Cantal.
- 4 Vice-Présidents : actuellement Mr Gérard MIQUEL (Président du CG 46), Mr Henri BLANC, Mr Jean-Claude LUCHE (Président du CG 12) et Mr Pierre CAMANI (Président du CG 47)
- 20 Administrateurs : Il s'agit d'élus de chaque Conseil Généraux. (Liste sur www.valleedulot.com)

Retrouvez toutes les informations sur www.valleedulot.com



Objectifs des réunions

Dans votre engagement à vous associer à la démarche Culture Nature, il était prévu un point annuel de cohésion entre prestataires, élus, associations patrimoniales ou d'activités nature.

Les objectifs de ces réunions d'animation du réseau sont de travailler sur la mise en relation des partenaires et prestataires Culture Nature : il est capital que les membres du réseau se rencontrent afin d'échanger, de discuter... Le deuxième objectif est d'apporter des informations sur le contexte culturel et naturel de la vallée afin que chacun puisse appréhender la vallée avec les mêmes références.

Ces réunions sont donc l'occasion de provoquer des échanges mais également de s'informer.

Synthèse, support au diaporama

► Rappel du projet Culture Nature:

Le projet « vallée du Lot, culture-nature » est avant tout un concept qui crée une dynamique dans la vallée, et plus largement le bassin, pour renvoyer les visiteurs de site en site et de prestataire en prestataire. Il s'agit d'inciter le public visé (en majorité des pratiquants de sport nature) à découvrir le patrimoine naturel et culturel de la vallée du Lot par la pratique des sports nature : « je fais du vélo, de la rando, du bateau, de l'escalade... et j'en profite pour découvrir le territoire sur lequel je me trouve, sa culture, son histoire, son patrimoine, ses habitants... ».

► Comment ?

En leur proposant des produits correspondant à leurs attentes, combinant des sites de pratiques sportives, des sites culturels, de la restauration et de l'hébergement. L'ensemble de ces éléments doivent être d'une grande qualité, et les conditions optimales de pratiques sportives garanties.

Chaque membre du réseau doit être en capacité de dialoguer avec ses clients, de leur faire connaître leur territoire proche et plus largement celui du bassin du Lot, de leur donner envie de prolonger leur séjour ou d'y revenir, de conseiller des partenaires...

Un cahier des charges rédigé au cours de l'année 2011 par plusieurs groupes de travail (élus, représentants du tourisme...) a défini pour chaque type d'activité ou de service, les conditions d'intégration au réseau Culture Nature. Différents critères sont demandés, comme la proximité avec la rivière (distance km ou temps), des points de vue sur la vallée pour les randonnées par exemple, des balisages approuvés par les Fédérations pour le VTT, des horaires flexibles pour la restauration...



► Objectifs de la démarche Culture Nature :

- Se différencier des autres pratiques de tourisme,
- Viser d'autres publics,
- Créer une dynamique, un réseau sur l'ensemble du bassin du Lot
- Etendre la saison touristique hors juillet-août,
- Favoriser la création de produits touristiques qui intègrent diverses prestations,
- Assurer une promotion commune

► Le recensement à l'échelle de la vallée (diapo n°2 – Les résultats - cliquer sur les thématiques qui vous intéressent pour voir les cartes. Pour revenir à la diapo cliquer sur le rond bleu – diapo n°3 à 13)

Une analyse de l'offre potentielle a été réalisée pour les 5 départements du bassin du Lot, en se basant sur les critères du cahier des charges. Vous trouverez dans le diaporama des illustrations (cartes) de cette offre et leur répartition.

Nous tenons à préciser que les données présentées sont uniquement issues des projets existants. Les sentiers ou les projets en cours de création ne sont pas intégrés mais pourront l'être facilement par la suite. Elles proviennent de la sélection faites par les Offices de Tourisme, et correspondent au cahier des charges Culture Nature. Cette sélection n'est pas figée et peut évoluer suite à vos retours.

Sur cette sélection plusieurs remarques ont été émises au cour des différentes réunions. Nous allons vérifier leur concordance avec le cahier des charges (horaires d'ouverture, lien avec la rivière, site internet, balisage...) avant de les inscrire ou non dans la liste des sites Culture Nature.

Pour le département du Lot

- Valoriser la spéléologie (proposée dans le cadre d'un accompagnement avec un guide habilité)

Pour le département du Lot et Garonne

- Préciser que la baignade sur la commune du Temple correspond à la baignade sur Calstelmoron Lot)
- Ajouter Mr Durand, guide pêche
- Ajouter les sites de vol libre de Penne d'Agenais et du Pech de Berre

Pour les département de l'Aveyron et du Cantal

- Ajouter St Geniez d'Olt dans la liste des Offices de tourisme
- Des sites VTT pourraient être ajoutés (Flagnac...) sous réserve de leur labellisation par la FFC
- Ajouter le site de baignade de Livinhac en baignade aménagée
- Ajouter le musée de l'uniforme
- Ajouter la Chapelle des Gabarriers à Laroque Bouillac
- Ajouter la location de vélo à Labesserette



► Les perles de la vallée du Lot (diapo n°14)

Ces 8 sites avaient été pressentis l'an passé pour être mis en avant dans la promotion de la vallée du Lot, car ils rassemblaient dans un même secteur : itinéraires, prestataires nature, hébergement, sites de visite. Toutefois, cette liste n'est pas figée puisque certains prestataires ne se sont pas manifestés cette année.

► Mise en œuvre de la démarche Culture Nature (diapo n°15-16-17 – promotion)

Promotion de la démarche : la plus grande partie se fera sur internet. L'Entente est entrain de dédier une partie de son site au projet. Cette application cartographique (décliner également sur les mobiles) permettra de localiser chaque structure et prestataire, et en cliquant dessus d'accéder à son site et aux offres qui lui sont rattachées. Les internautes pourront faire des recherches par thème, par secteurs...Ce site sera en relation directe avec celui des Comités Départementaux de Tourisme, des Offices de tourisme, des prestataires, des Fédérations de sport...

L'ensemble de nos partenaires (Comités Départementaux de Tourisme, Office de Tourisme, Prestataire, Comités de sport..) seront les relais du projet. L'essentiel est de faire une politique de lien fort. Le contenu des offres présentées dans le site de l'Entente sera issu des bases de données des CDT et parfois des Offices de tourisme

Animation du réseau : pour les partenaires adhérents au réseau, des réunions de sensibilisation et de découvertes sont prévues chaque année (1 par an). Elles ont pour but de faire intervenir une (ou des) personne(s) sur l'histoire, le patrimoine, la géologie, la botanique, les savoir-faire, les légendes du bassin du Lot afin qu'ils soient en mesure de susciter la curiosité des touristes et de répondre à leurs questions. Il s'agit également de créer une dynamique de réseau, de rencontrer les autres membres d'échanger de la documentation... Les premières réunions ont eu lieu sur l'axe Lot en décembre 2013.

Autres actions : édition d'une carte touristique, diffusion des informations auprès de nos réseaux presse Belge et Britanniques sera réalisée, parution dans les brochures des CDT, OT, et prestataires volontaires...

Evolutions ce projet n'est pas figé, il évoluera au gré des nouveaux sites, nouveaux itinéraires, adhésions de nouveaux prestataires... chaque partenaire pouvant être un ambassadeur du projet.



Compte rendu par réunion : discussions / présentation

Réunion du 06/12/13 à Vers

► Déroulé

- Le point sur Culture Nature (présentation de F. Bauduin) – *présentée dans la première partie de ce document – partie support au diaporama*
- Intervention de George Lot d'Environnement Conseil
- Echanges, discussions

► Echanges / Discussions

Concernant les produits touristiques testés auprès des Tours Opérateur à Green France en 2012

Des offres touristiques combinant de l'hébergement, de la restauration et des prestations d'activités sportives ont été testées l'an passé au Salon GreenFrance auprès de différents Tours Opérateur. Cette initiative nous a permis de mesurer l'engouement des TO pour la destination vallée du Lot. Beaucoup se sont montrés intéressés par les offres mais n'ont pas donné suite (problème du logement des groupes, de transport...).

- manque de communication auprès des prestataires ayant participé au montage des projets. *En effet, la communication sur cette initiative test n'a pas suivie. La mise en place de la newsletter « Réseau Culture Nature » devrait permettre d'y remédier,*
- Est-il possible de commercialiser ses produits ? *Oui ils sont toujours disponibles et doivent être révisés (prix) mais les structures habilitées à le faire peuvent les vendre.*

Concernant les acteurs touristiques

- Peu d'échanges entre eux. Chacun travaille chez soi et l'on ne connaît pas forcément le partenaire d'à côté, d'où l'intérêt fort de mettre en place un réseau et d'organiser des rencontres,
- Manque de communication sur les manifestations qui se passent pourtant à proximité (ex : M le Mamouth sur la rivière Lot).

Informations et documents divers

- Livret sur le petit patrimoine très intéressant disponible auprès de l'OT de Lalbenque (3€)
- Livret Gallimard disponibles auprès du Parc des Causses du Quercy
- Création d'une réserve nationale géologique sur le secteur à l'initiative du Parc des Causses du Quercy

Etendre la promotion géographiquement

- Extension de la promotion sur les départements alentours : Tarn, Tarn et Garonne
- Retraités, 3eme âge, entreprises.



Réunion du 10/12/13 à St Vite (47)

► Déroulé

- Le point sur Culture Nature (présentation de F. Bauduin) – *présentée dans la première partie de ce document – partie support au diaporama*
- Intervention de George Lot d'Environnement Conseil
- Echanges, discussions

► Echanges / Discussions

Concernant les clients/ touristes potentiels – les produits à proposer

- Les entreprises sont de plus en plus demandeuses d'événementiels pour leur groupe de travail qui combinent : hébergement / restauration – découverte – activités sports...
- Il faut développer l'itinérance. Plusieurs exemples en Lot et Garonne qui fonctionnent bien : rando + canoë + dégustation + observation étoiles (Flaneries Gourmandes)
- Atouts du Lot et Garonne : Qualité hébergement et paysagère, authenticité, pas de tourisme de masse, ce qui permet des échanges d'une grande qualité, du relationnel : tout ce que recherchent les touristes aujourd'hui.

Idées d'animation du réseau

- Faire une bourse d'échanges entre prestataires du réseau

Navigation

- Itinéraire assez court sur le Lot et Garonne. Il faut jouer sur la qualité et le multi-activité avec l'offre présente sur les bords de la rivière : gastronomie, vtt, rando...
- Pollution des bateaux : impact bactériologique très minime sur la qualité de la rivière. Toutefois dans le prochain programme « vallée du Lot », l'Entente va négocier pour que soit inscrit des renouvellements de bateau avec cuves et des postes de vidange supplémentaire.

Réunion du 12/12/13 à Ste Eulalie d'Olt et du 13/12/13 à St Parthem (12)

► Déroulé

- Le point sur Culture Nature (présentation de F. Bauduin) – *présenté dans la première partie de ce document – partie support au diaporama*
- Intervention de Florian Molinié – Fédération pour la pêche et la protection des Milieux Aquatiques de l'Aveyron (présentation jointe à ce document)
- Ste Eulalie : Intervention de Mr Louis Mercadier : intervention sur l'histoire de la vallée du Lot et de Ste Eulalie d'Olt
- Echanges, discussions

► Echanges / Discussions



Idées d'animation du réseau

- Faire une bourse d'échanges entre prestataires du réseau

Sites et itinéraires

- Ajouter St Geniez d'Olt dans la liste des offices de tourisme
- Des sites VTT pourraient être ajoutés (Flagnac...) sous réserve de leur labellisation par la FFC.
- Ajouter le site de baignade de Livinhac en baignade aménagée
- Ajouter le musée de l'uniforme
- Ajouter la Chapelle des Gabarriers à Laroque Bouillac
- Ajouter la location de vélo à Labesserette

Pêche

- Beaucoup de questionnement sur le loisir touristique pêche : *prospective en cours par l'Entente et les cinq fédérations de pêche du bassin versant. Nous vous tiendrons au courant des premiers retours prochainement.*
- Comment intégrer les pêcheurs de carpe dans les offres touristiques ? *Proposer un accès – douche – petit déjeuner par exemple*

Baignade

- Beaucoup de questions sur les baignades, la réglementation, les responsabilités de chacun, la communication sur les sites de baignade. *Nous allons préparer une newsletter sur la baignade pour clarifier au maximum les informations.*

Nous vous remercions par avance de nous faire remonter les éléments où les corrections à apporter à ce compte rendu. Merci de nous faire des retours sur les prestataires qui pourraient être intéressés par la démarche.

Vos propositions/idées pour les futures réunions du réseau

Merci de répondre aux quatre questions en ligne sur les futures réunions d'animation du réseau à l'adresse suivante :

https://docs.google.com/forms/d/1tofqh2dVt9yGfwnBewyat_0NmO2dEJNd9MqaqZBjaAs/viewform

Calendrier

Le site internet et la carte touristique sont en cours d'élaboration.

Une newsletter régulière Culture Nature vous permettra de suivre l'avancement de leur conception et de prendre contact avec vous pour les infirmations à afficher sur ces documents (coordonnées, photos..).

Retrouver les informations sur : www.valleedulot.com – rubrique Tourisme – Culture Nature



Contact

Mélanie Suau

Chargée de communication – Entente Lot

m.suau@valleedulot.com

06.31.16.90.05

François Bauduin

Cabinet Fi-Conseil

francois.bauduin@ficonseils.com

04.71.03.88.05